

Zeitschrift: Mitteilungen aus dem Gebiete der Lebensmitteluntersuchung und Hygiene = Travaux de chimie alimentaire et d'hygiène
Herausgeber: Bundesamt für Gesundheit
Band: 15 (1924)
Heft: 5

Artikel: Société suisse des chimistes analystes
Autor: Evéquoz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-984386>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

So war es schwer, diesen Mann, der vom vielbespöttelten, eidgenössischen Beamten so gar nichts hatte, vollwertig zu ersetzen. Leicht wurde dem Nachfolger die Aufgabe dadurch, dass er alles hübsch geordnet antraf und dass er in den wesentlichsten Richtlinien einfach seinem Vorgänger zu folgen brauchte. Die organisatorischen Fragen sind wenigstens in den Grundsätzen geregelt, im Laboratorium fand sich ein wohl-erzogener Stab von treuen Mitarbeitern und auch den «Mitteilungen» brauchte ein neues Gewand nicht angelegt zu werden. Zudem hat sich der Demissionär noch nicht ganz auf den Altenteil zurückgezogen. Er wird der Sache der Lebensmittelkontrolle als gelegentlicher Berater und als Mitglied von Expertenkommissionen weiter dienen, und behält auch die ihm im Nebenamte übertragene Professur für Lebensmittelchemie an der Universität Bern noch bei. Wir aber haben alle Ursache, ihm auch für diesen Teil der Arbeit, die er der Oeffentlichkeit weiter leisten will, dankbar zu sein. Er war ein «Schaffer» nicht blos dem Namen nach, sondern auch nach seinen Werken. W.

Société Suisse des chimistes analystes.

Rapport du président, Mr EVÉQUOZ-Fribourg, pour l'année 1923,
présenté à la séance annuelle du 28 juin 1924 à Zofingue.

Messieurs et honorés collègues!

Usant de la faculté que vous avez laissée à votre comité de choisir le lieu de l'assemblée annuelle pour 1924 et d'en fixer la date, celui-ci acceptant l'aimable invitation du Dr. K. Siegfried a décidé de vous convoquer à Zofingue aux dates du 27 et 28 juin avec la pensée qu'il serait agréable à chacun de venir passer quelques heures dans cette charmante petite ville dont l'hospitalité connue a été si souvent déjà vantée à bon droit.

Rapidement je vais avec vous jeter un coup d'œil sur la marche de la société pendant l'exercice écoulé.

Tout d'abord j'ai la triste obligation de vous faire part du décès de quatre membres dont la disparition laissera un vide sensible au milieu de nous. Le prof. Dr. Weber à Winterthour, le Dr. Rüttimann à Bienne, le Dr. A. Landolt à Zofingue, le Dr. W. Mooser à Berne, ont tour à tour été enlevés à l'affection de leur famille et à celle de leurs collègues après avoir donné le plein de leur savoir et de leur activité à l'accomplissement des tâches laborieuses qu'ils avaient entreprises. Parmi les disparus deux étaient surtout connus au sein de notre société: le Prof. Weber et le Dr. Rüttimann.

Tous deux ont fréquenté nos assemblées assidûment, y prenant une part très souvent active. Le Prof. Weber un des premiers s'est attaqué à l'importante question de la production d'un lait sain et pur, et fut en quelque sorte l'instigateur des mesures prises depuis lors pour atteindre le but cherché. Le Dr. Rüttimann, expert de la ville de Bienne, s'était spécialisé dans les recherches microscopiques de denrées alimentaires; les épices et le lait attiraient particulièrement son attention sans pour cela que les autres articles de consommation fussent pour autant négligés. Le Dr. W. Mooser, assistant au laboratoire de chimie au Liebefeld, a terminé sa carrière comme Directeur de la S. A. Haaf à Berne, où il s'est distingué tant par ses qualités de chimiste que d'administrateur.

Le Dr. A. Landolt qui pendant 25 ans fut Président de la Société suisse pour l'Industrie chimique était une personnalité dans le monde industrielle chimique et son nom était connu bien au delà des murs de la ville de Zofingue et des frontières de son canton.

Créateur et propriétaire d'une fabrique de couleurs, il a su et pu grâce à ses connaissances techniques et à ses qualités administratives assurer à celle-ci une réputation solide.

Bien que ne prenant pas une part active aux faits et gestes de notre société il n'en suivait pas moins avec intérêt la marche de son développement. Avec le Prof. Ph. A. Guye de Genève, il fut un des fondateurs du Conseil suisse de la chimie qui contribue fortement à resserrer les liens d'amitié et de rapports cordiaux entre les trois sociétés suisses de chimie.

La mémoire de ceux dont nous déplorons la perte vivra parmi nous; notre souvenir leur est acquis et pour rendre en ce moment l'hommage que nous leur devons je vous prie, Messieurs, de vous lever.

A côté des noms des morts que nous avons dû hélas sortir de la liste des membres, nous regrettons d'avoir eu à éliminer ceux de MM. Hartmann à Aarau, Lüdy à Burgdorf, Meyer à Bâle, Callet à Nyon, Hamburger, Zurich. Ces messieurs se sont retirés de nos rangs pour des motifs d'ordre personnel; nous n'avons pû qu'enregistrer leur démission.

Le comité a par contre agréé avec plaisir la demande d'admission de deux candidats, MM. Hubacher, pharmacien cantonal à Zurich; Ls. Deshusses, Directeur du laboratoire d'essais agricoles du canton de Genève et Otto Högl, assistant du chimiste cantonal à Zurich. Au nom de tous je souhaite aux trois nouveaux membres la plus cordiale bienvenue en espérant que leur exemple sera suivi par beaucoup d'autres.

La question du film laitier dont je vous ai entretenu en détails l'année dernière, et qui de nos mains a passé en celles de la Commission suisse du lait, est maintenant résolue grâce aux subventions nombreuses et importantes obtenues de la Confédération, de beaucoup de

cantons et de nombreuses associations. Déjà un film a paru, qui eu les honneurs du Congrès international de laiterie à Syracuse d'Amérique alors qu'un autre est en voie d'exécution. Ainsi donc, l'œuvre utile que nous avons entreprise continue et continuera à se développer. Nous voulons nous y intéresser comme par le passé et contribuer selon nos ressources à alimenter la caisse de la Commission suisse du lait par une subvention de Frs. 50.—.

La délégation au sein de la Commission suisse du lait a été modifiée en ce sens que le Dr. v. Weber, chimiste cantonal à Berne, prend la place du Dr. Werder. Le Dr. Werder a été appelé par le Conseil fédéral à la tête du laboratoire fédéral de chimie ensuite de la démission du Dr. Schaffer désireux de jouir d'une retraite si justement méritée après de longues années d'un travail continu et fécond. Nos vœux les plus cordiaux accompagnent le Dr. Schaffer avec l'espoir que pendant longtemps encore nous le verrons au milieu de nous pour faire bénéficier la société des chimistes analystes de ses conseils et de ses lumières.

Au Dr. Werder s'en vont nos félicitations les plus chaudes et nous lui demandons de continuer à porter à notre société le même intérêt dont il ne s'est jamais départi un instant jusqu'à ce jour.

Le Conseil de la chimie suisse qui représente au sein de l'Union internationale de la chimie pure et appliquée a tenu une séance à laquelle vos deux délégués le Dr. Baragiola et votre président ont assisté. Le bureau du Conseil est constitué comme par le passé avec cette différence que le Prof. Bosshart de Zurich remplace le Dr. Landolt décédé.

Le 4^{me} Congrès international de la chimie pure et appliquée siégera cette année à Copenhague fin juin; nous trouvant dans l'impossibilité d'y envoyer un délégué, à nos frais, nous avons prié MM. Dutoit et Fichter qui s'y rendent de bien vouloir à cette occasion représenter la société des chimistes analystes dont ils sont membres.

Le Dr. Werder a été désigné comme représentant de la Suisse au sein de la Commission internationale pour la réglementation de l'emploi des agents conservateurs pour denrées alimentaires. A cette occasion il eut été désirable que le représentant de la Suisse eut pû se rendre à Copenhague pour y présenter et défendre le point de vue sorti des délibérations de la commission nommée pour l'étude de la question, mais les circonstances n'ont pas permis qu'il en fût ainsi. Pendant le dernier exercice le comité a tenu 3 séances rendues indispensables pour la liquidation de questions ne pouvant pas être solutionnées par correspondance. Dans ses séances le comité s'est particulièrement occupé de trouver un moyen propre à donner un nouvel essor à notre société en même temps qu'un regain d'activité. Il y est semble-t-il parvenu pour l'instant, comme vous pouvez le constater par le programme de l'assemblée d'aujourd'hui.

Les tractandas portés à l'ordre du jour ont en effet une importance qui n'échappera à personne.

Les commissions nommées en séances du comité sont les suivantes:

1. Commission de réglementation internationale des agents conservateurs pour denrées alimentaires; Dr. Werder, président, membres: Dr. Schaffer, Kreis, Baragiola.

Après étude préliminaire de la question, la commission s'est déclarée incompétente pour résoudre seule le problème et a fait appel au Service suisse de l'Hygiène publique. Le Dr. Carrière entrant dans les vues de la commission et sur sa demande a nommé à son tour une commission étendue dans laquelle à côté des membres de notre société siégeaient un hygiéniste, deux représentant du commerce, un vétérinaire, un représentant des sociétés de consommation. La commission a fait des propositions qui seront soumises au Congrès de Copenhague.

2. Commission pour l'étude de l'emploi des substances arsénicales en agriculture pour la lutte contre les maladies des plantes. Président: Dr. Baragiola, membres: MM. Tonduz, Volkart, Godet, Werder.

3. Commission pour étude de la question des remèdes et produits secrets et éventuellement leur mise sous le contrôle des denrées alimentaires. Président: Dr. Baragiola, membres: MM. Kreis, Werder, Schaffer, Siegfried.

4. Commission pour étude de la question concernant les papiers d'emballage pour denrées alimentaires. Président: Dr. Pritzker, membres: MM. Koestler, Bonifaci.

Toutes ces commissions se sont mises à l'œuvre avec entrain et sont à même de pouvoir nous faire rapport.

Afin d'attirer à nos assemblées les jeunes membres qui ne reçoivent aucun aide financier quelconque, et en même temps stimuler leur zèle au travail, le comité a pris la décision, vu l'état satisfaisant de la caisse, de les subventionner pour tout travail présenté à l'assemblée générale. Les frais de voyage seront pris en considération pour la fixation du subside.

Malgré la crise économique qui persiste dans la plupart des cantons, tous ceux qui nous avaient appuyé financièrement jusqu'à présent ont heureusement continué à le faire. Les subventions versées par les cantons nous sont très précieuses, faisons en sorte de ne pas les perdre et pour cela continuons à marcher dans la voie que nous nous sommes tracée et à faire œuvre utile.

Nous enregistrons avec plaisir que nos deux sections de «chimie agricole et des chimistes cantonaux» ont continué à déployer une saine activité. Pour en être convaincu il suffit de parcourir d'une part le rapport dû à la plume du Dr. Werder, jusqu'ici président de l'association des

chimistes cantonaux et de se rapporter d'autre part aux travaux présentés à la séance de hier de la section de chimie agricole. L'association des chimistes cantonaux s'est choisi un nouveau président dans la personne de notre très estimé et très distingué collègue le Dr. Kreis. Dorés et déjà nous pouvons augurer qu'avec un tel président elle continuera à travailler avec le même zèle et avec le même succès que par le passé.

* * *

Der Verband der Kantons- und Stadtchemiker hat im Berichtsjahre zwei Sitzungen abgehalten, nämlich am 14. September 1923 in Lausanne und am 14. März 1924 in Basel. Ueber die unmittelbar vor der diesjährigen Jahresversammlung des S. V. a. Ch. abgehaltene Sitzung ist erst nächstes Jahr zu berichten.

Als neues Mitglied konnten wir den Nachfolger unseres unvergesslichen Kollegen Ambühl, Herrn Dr. Rehsteiner, in den Verband aufnehmen. Auf Ende 1923 ist nach 45-jähriger, treuer Amtstätigkeit unser Kollege Dr. Schumacher in Luzern zurückgetreten. Er gehörte dem Verbande seit seiner Gründung an und hat keine einzige Sitzung versäumt. Wir werden den allzeit dienstbereiten Kollegen und liebenswürdigen Gesellschafter in bester Erinnerung behalten und wünschen ihm einen langen und ungetrübten Lebensabend. Als seinen Nachfolger wählte der luzernische Regierungsrat Herrn Dr. Grüter, bisher Adjunkt. Einen weiteren, uns sehr nahegehenden Verlust haben wir dadurch zu verzeichnen, dass Herr Prof. Dr. Schaffer auf Ende März 1924 von seiner Stelle als Chef der Laboratorien des Eidg. Gesundheitsamtes zurücktrat, in welcher Stellung er als Vertreter des Gesundheitsamtes regelmässig unseren Sitzungen beiwohnte. Wir bereiteten dem Demissionär eine bescheidene Ehrung, die allerdings in keinem Verhältnis zu den grossen Verdiensten stand, die er sich um unseren Verband erworben hatte. Unsere besten Wünsche begleiten auch ihn in sein otium cum dignitate.

In engem Kontakt standen wir mit der Schweizerischen Milchkommission, in der wir durch den Berichterstatter vertreten waren. An seine Stelle ist vom Verband Herr Dr. v. Weber bezeichnet worden. Neben der Erstellung des Milchfilms beschäftigten uns namentlich die von der Milchkommission aufgestellten Thesen betreffend die reinlichere Milchgewinnung. Abwechslungsweise wurden verschiedene unserer Mitglieder seitens des Gesundheitsamtes auch zu den Vorberatungen zur Revision der eidg. Lebensmittelverordnung zugezogen, die in neuer Gestalt voraussichtlich noch im Laufe dieses Jahres erscheinen wird. Die übrigen Verhandlungen betrafen die Frage der Zulassung von eingedickten, alkoholfreien Obst- und Traubensäften, die Färbung von Verschnitten von Cognac und Rum mit Teerfarbstoffen, die Beurteilung von ameisen-säurehaltigen Sirupen und von Absinth-Nachahmungen, die Abgabe von

jodiertem Kochsalz durch die Kantone, die Beurteilung von Verschnitten von Obsttresterbranntwein mit Obstsprit, die von einer Obstweingensenschaft angeregte Frage des Verbotes künstlicher, alkoholfreier Getränke, die selbstverständlich ablehnend begutachtet werden musste, den Ausschank von eingedickten Obstsaften, die Aufstellung von Normen für das Gewicht von gewissen Wurstsorten, die Deklaration von Schaumweinen, Anforderungen an die 1923er Tirolerweine, Erfahrungen mit der Polenske-Zahl bei holländischer Butter und schliesslich noch Gebührenfragen, sowie Mitteilungen über den Stand der jeweiligen Revision der Lebensmittelverordnung.

Im März ging der Vorsitz an Herrn Prof. Dr. Kreis über, nachdem es dem Berichtstatter während 10 Jahren vergönnt war, die Arbeit des Verbandes zu leiten. Wenn diese erspriesslich war, so dankt er es seinen Kollegen, die ihm die Aufgabe ebenso leicht wie angenehm machten.

Die Vitamine.

Orientierendes Referat von Prof. Dr. R. BURRI,

gehalten an der

XXXVI. Jahresversammlung des Schweizer. Vereins analytischer Chemiker
vom 27./28. Juni 1924 in Zofingen.

Neue Erkenntnisse von fundamentaler Wichtigkeit, die Marksteine in der Entwicklung bestimmter Wissensgebiete bedeuten, sind im allgemeinen weder das Ergebnis der Forschertätigkeit eines Einzelnen, noch gelangen sie unvermittelt in ihrer vollen Leucht- und Ueberzeugungskraft zur Geltung. Ein Beispiel hiefür liefert die Entdeckungsgeschichte der Vitamine, jener rätselhaften Stoffe, die auch unter den Namen Nutramine, Komplettime, Ergänzungsnährstoffe und andern Bezeichnungen in die wissenschaftliche und volkstümliche Literatur eingeführt wurden und deren Bedeutung, kurz gesagt, darin besteht, dass der menschliche und tierische Organismus, vielleicht überhaupt alle Vertreter der organisierten Welt, nicht wachsen und normal gedeihen können, wenn die genannten Stoffe in der Nahrung fehlen. Mit der Aufnahme dieses Satzes in den Bestand unseres Wissens über die Grundlagen der Ernährung fällt die noch vor wenig mehr als 10 Jahren allgemein massgebende Anschauung dahin, dass eine im kalorischen Gesamtwert den Bedürfnissen des Individuums genügende und in geeigneten Verhältnissen aus Eiweissstoffen, Fett, Kohlehydraten und Mineralsalzen zusammengesetzte Nahrung für seine normale Entwicklung notwendig und hinreichend sei. Die gewaltige Tragweite dieses Umschwunges der Anschauungen springt in die Augen.